

VISAGE(S) DE LA PRECARITE ENERGETIQUE

Enseignements des programmes de recherche, recherche-action et expérimentations
initiés dans le cadre du PREBAT

Fiche-résumé

La loi française a défini en 2010 la précarité énergétique comme une difficulté à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat (*loi du 12 Juillet 2010*). Selon l'*European fuel Poverty and Energy Efficiency* (EPEE, 2007), trois causes principales sont à l'origine du phénomène : les bas revenus des ménages, qui créent une inadéquation entre les ressources financières et les charges des logements, la faible efficacité énergétique des logements (humidité, insalubrité, inconfort), ainsi que le prix de l'énergie.

Si cette définition officielle marque une avancée majeure dans la prise de conscience du phénomène en France, de nombreuses interrogations de méthode demeurent afin d'appréhender la réelle mesure de cette problématique sociale et définir des solutions durables pour agir. Appréhender la précarité énergétique dans toute sa complexité apparaît d'autant plus prioritaire que le renchérissement inéluctable des prix à l'énergie et la paupérisation progressive des classes moyennes fait malheureusement craindre une amplification du phénomène.

En France, la lutte contre la précarité énergétique s'articule autour de deux grandes familles de dispositifs : les dispositifs de nature curative, qui aident directement les ménages les plus fragiles à payer leurs factures énergétiques, et ceux de nature préventive, qui aident les propriétaires à rénover leur logement dans le but d'alléger leurs factures énergétiques.

Les aides financières d'urgence se déclinent de trois façons : tarifs sociaux de l'énergie *via* la Contribution au Service Public de l'Electricité et la Contribution au Tarif Social de Solidarité Gaz, forfaits de charges liés aux allocations pour le logement et aides octroyées par les Fonds de Solidarité pour le Logement. Si ces aides ne sauraient être remises en question dans l'immédiat, dans la mesure où elles constituent un indispensable « *filet de sécurité* »¹ pour les ménages les plus modestes, leur efficacité est fréquemment remise en question, ces aides ne constituant pas en soi une réponse pérenne permettant de résoudre le phénomène. Elles ne sauraient de fait être considérées que comme des mesures transitoires (*CDC Climat, 2013*).

Afin de réduire durablement la charge que représente l'énergie dans le budget des ménages les plus fragiles, les aides à la réalisation de travaux de performance énergétique (éco-prêt à taux zéro, crédit d'impôt développement durable, certificats d'économie d'énergie, etc.) semblent être une nécessité, mais il apparaît que les ménages les plus précaires peinent à y recourir. Ces derniers bénéficient toutefois d'une aide complémentaire et adaptée par le biais de différents programmes et dispositifs déployés aux échelles nationale et locales, et le programme Habiter Mieux, piloté par l'ANAH, qui propose aux

¹ Rapport « Groupe de travail Précarité énergétique », Plan Bâtiment Grenelle, 2009.

ménages éligibles une aide forfaitaire à la réalisation des travaux ainsi qu'un accompagnement personnalisé, apparaît aujourd'hui comme un instrument incontournable de la lutte contre la précarité énergétique.

Malgré une mobilisation croissante des acteurs du social, de l'habitat et de l'énergie pour lutter contre ce phénomène rampant, il subsiste aujourd'hui un important décalage entre les objectifs avancés par ces dispositifs et leurs résultats effectifs. L'écart existant entre les définitions de la précarité énergétique utilisées dans le cadre des dispositifs d'action et les réalités vécues par les ménages, les difficultés liées au repérage-signalement des précaires (dénis de situation, refus d'une assistance, populations invisibles, etc.) mais également un manque de coordination et de lisibilité entre les différents programmes sont autant de facteurs qui contribuent à expliquer ce constat.

Concilier l'accompagnement individualisé des ménages précaires, dont les acteurs de terrain ont démontré toute la pertinence et l'efficacité, avec la systématisation de la prévention, la détection et l'intervention à grande échelle pour enrayer un phénomène qui va en s'amplifiant reste ainsi aujourd'hui un défi majeur à relever.